

1+1
+1+1
+1
PARRAINAGES

devenez

ENTREPRISE

MARRAINE

émergence
UN PROGRAMME
a r é l i

Vous vous engagez crescendo dans le programme en parrainant un lauréat par promotion pendant 5 ans. En devenant entreprise marraine d'Emergence, vous donnez corps à votre engagement sociétal et vous le valorisez.

VOTRE MISSION AUPRÈS DES LAURÉATS



Un de vos collaborateurs, puis progressivement plusieurs d'entre eux **s'engagent dans l'aventure, en accompagnant chacun un lauréat durant ses études**. Concrètement, chacun de ces « parrains » rencontrera régulièrement son « filleul » et construira avec lui une relation de coaching, faite de transmissions, de conseils et d'ouverture vers le monde professionnel. Nous pourrions également imaginer ensemble des actions ou des moments plus collectifs, associant l'ensemble des lauréats filleuls et parrains.

Au-delà de ce groupe de collaborateurs, c'est toute l'entreprise qui ouvre ses établissements, ses réseaux et ses temps forts aux lauréats !

VOTRE PARTICIPATION À LA VIE DU PROGRAMME

- Votre entreprise **participe aux temps forts** du programme Emergence (temps fort annuel, rencontre des entreprises marraines, etc.)
- Vos collaborateurs **participent à la constitution des promotions**, en étant des membres de jurys tout au long du processus de sélection des candidats au programme.
- Chaque année, nous imaginons ensemble **les événements les plus adaptés pour donner corps et valoriser votre engagement dans le programme** : job/stage-dating, visites d'entreprises ou afterworks avec les lauréats ; participation des lauréats à vos temps forts (séminaires, formations, business games...)
- Votre entreprise **a accès au vivier des lauréats** en recherche d'opportunités professionnelles ou de stages.





LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Votre entreprise assure le financement de l'accompagnement d'un lauréat par promotion pendant 5 ans.

Cela représente 4 k€ la première année (1,6 k€ après défiscalisation), jusqu'à 20 k€ la dernière année (8 k€ après défiscalisation)*.

** Le programme Emergence est reconnu d'intérêt général. A ce titre, les sommes versées sont déductibles de l'IS dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires, à hauteur de 60 %.*

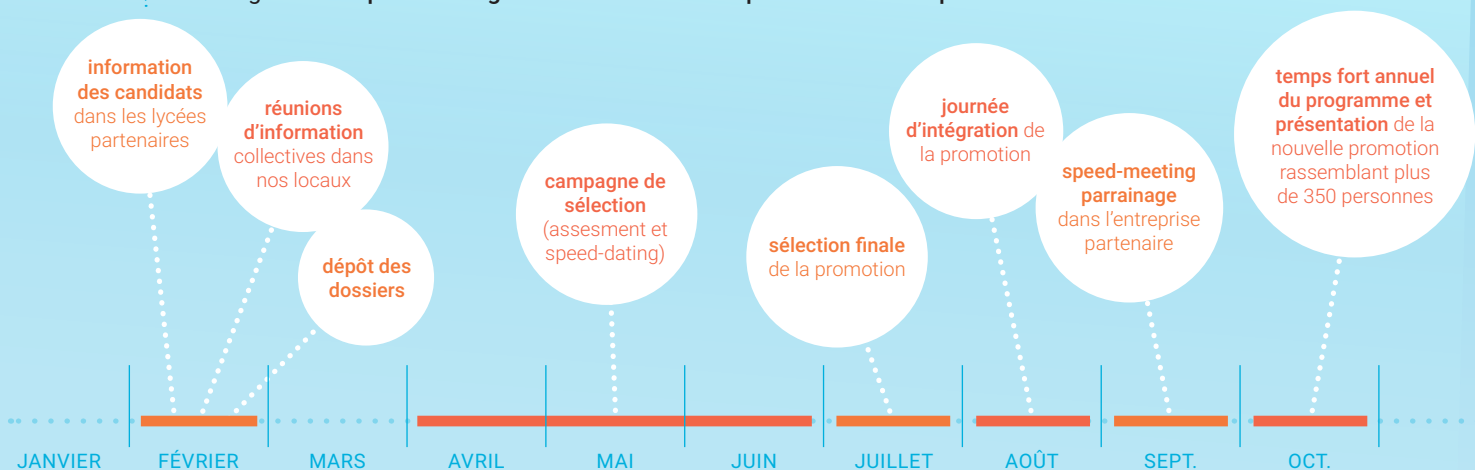
LA VALORISATION DU PARTENARIAT

L'entreprise bénéficie de la communication et de la médiatisation du programme Emergence, via :

- les actions et outils de communication propres à Emergence (site internet, newsletter bi-annuelle, réseaux sociaux) ;
- les événements organisés par Emergence ou auxquels le programme participe ;
- la mise à disposition d'un kit de communication (photos et contenus prêts à l'emploi) qui lui permet de communiquer en interne et en externe sur son investissement dans le programme.

LE PROCESSUS DE SÉLECTION D'UNE PROMOTION

Pour devenir lauréats d'Emergence, les jeunes doivent suivre un processus de sélection exigeant et bienveillant. Après une réunion d'information et le dépôt de leur candidature, ils participent à plusieurs étapes de sélection, inspirées des méthodes de recrutement en entreprise mais évidemment adaptées à leur âge. Ces étapes sont organisées au sein d'entreprises et d'écoles partenaires.



émurgence
UN PROGRAMME
d'aréli

Tous les ans, des entreprises s'engagent pour que des jeunes issus des milieux modestes puissent s'inventer un avenir à la hauteur de leur potentiel et de leurs ambitions. Depuis 2002, plus de 700 jeunes ont bénéficié d'Emergence. Plus de la moitié sont en poste aujourd'hui. Le programme est soutenu par une centaine de partenaires, dont **plus de 60 entreprises**.

RENDEZ-VOUS SUR WWW.ARELI.FR/PROGRAMME-EMERGENCE